Savoir vendre et poser une solution d'isolation en combles aménagés

PRO COMBLES AMENAGES

DUREE :

1 jour - 7,00 heures

PRIX :

400,00 € HT / pers.

PUBLIC :

Professionnels du bâtiment, plâtriers, plaquistes, charpentiers, couvreurs, menuisiers.

PRE-REQUIS :

Aucun

DESCRIPTION / CONTENU

🔦 ***Être capable de mettre en oeuvre et vendre les systèmes d'isolation et de gestion de vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air en combles aménagés***

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Déterminer les performances adéquates d'isolation en combles aménagés pour répondre aux réglementations en vigueur en neuf et rénovation
- Vendre et mettre en oeuvre les systèmes d'isolation et de gestion de vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air en combles aménagés

METHODE PEDAGOGIQUE

👨‍🏫 Thèmes théoriques:

- Les réglementations thermiques/environnementales applicables aux bâtiments neufs (**RE 2020**) ou rénovés (RT globale, RT élément par élément)
- Comprendre les mécanismes de financement pour les rénovations énergétiques
- Focus sur l'importance de la gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air : Les règles de mise en œuvre (DTU, avis techniques...)
- Les solutions d'isolation pour combles aménagés ou aménageables en neuf (système Vario® confort) et en rénovation
- Traitement des points singuliers (raccords aux menuiseries, jonctions aux planchers, etc.…).

🛠️ Thèmes pratiques:

- Mise en œuvre d'un système d'isolation et de gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air en combles aménagés : suspentes Intégra2, laine de verre Isoconfort, membranes de gestion de vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air, contrôle de la qualité finale des ouvrages et traitement des points singuliers.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Pendant la formation

- Alternance d'exposés théoriques menés en français et de mises en situation des apprenants.
- Utilisation de plateformes pédagogiques pour la mise en oeuvre.
- Remise d'un support de cours et de documentations techniques.

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire d'évaluation en début de formation (évaluation des acquis à l'entrée) et en fin de formation (les objectifs pédagogiques évalués par le questionnaire de fin de formation dont le score sera supérieur à 14/20 sont considérés comme Acquis)
- En situation de mise en œuvre